

Les grands procès antiques et historiques – Réf : H01

Présentation

Le lundi de 16h à 18h, hors vacances scolaires

À partir du : 06/10/2025

Lieu : Campus des quais

Objectifs

Ce cycle culturel s'adresse à toute personne désireuse de développer ses connaissances, élargir sa culture et approfondir sa réflexion.

Admission

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Accessibles à tout public, sans condition d'âge, ni de diplôme

Durée de la formation

22 h

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Modalités

- Présentiel

Contacts

Jean-René ARNAUD
Avocat au barreau de Lyon

Contacts formation
continue

[FC3 - Service commun de la formation continue et de la professionnalisation](#)
04 78 78 70 48 -
universiteculturelle@univ-lyon3.fr

Programme

Qu'y a-t-il de commun entre Socrate, Jésus, Jeanne d'Arc ou bien encore Louis XVI ?
Ils ont tous fait l'objet d'un procès, et se sont trouvés, en position d'accusé, dans un prétoire.

Je suis avocat au Barreau de Lyon, et exerce depuis une quinzaine d'année en droit pénal.
J'assiste au quotidien, hommes et femmes accusés ou victimes, malheureusement, du pire.

Parallèlement, j'interviens à l'Institut d'Etudes Judiciaires, à l'Ecole des Avocats, dans le cadre de la formation professionnelle continue de mes confrères, ou bien encore à l'Ecole Nationale Supérieure de Police.

Cette proposition est née, il y a plusieurs années, du constat qu'il existe une soif pour la découverte ou l'approfondissement des grandes affaires criminelles de notre histoire judiciaire.

Les grands procès rejoignent certains grands mystères de l'histoire : Peut-on considérer le linceul de Turin comme une preuve authentique ? Qui est à l'origine de l'assassinat du Roi Henri IV ?
Nous analyserons aussi la dimension politique de ces faits divers, qu'il s'agisse, à titre d'exemple, du procès des templiers, de celui du Surintendant des finances du Roi Louis XIV, Nicolas Fouquet, et, naturellement, des grands procès de la révolution française (Charlotte Corday, les Girondins, Georges Danton et ses partisans, les « indulgents », Robespierre, Fouquier-Tinville...).

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive...

Lors de chaque intervention, sera présenté le « grand procès » du jour :

- contexte historique,
- personnalité de l'accusé,
- enquête,
- extraits des plaidoiries,
- présentation de pièces originales relatives à certaines affaires,

Des notions de droit seront décortiquées :

- l'organisation judiciaire de l'antiquité jusqu'à la Révolution française,
- le culte de l'aveu,
- le rôle de l'inquisition,
- le rôle des mémoires en défense,
- l'erreur judiciaire,
- les conditions d'application de la peine de mort,
- les débats autour du rôle de la prison,
- le rôle de l'avocat et l'émergence des droits de la défense,

Nous aborderons ces grands dossiers de façon interactive, pratique, claire, dépoussiérée, et irons au-delà de la vision médiatique qui en est bien souvent donnée.



<https://www.univ-lyon3.fr/>

Université Jean Moulin Lyon 3

**Pôle Gestion de la Formation
Professionnelle Continue et de la
reprise d'études**

1C avenue des Frères Lumière
CS 78242

69372 Lyon Cedex 08